

A savoir . . .

Le Bilan de Compétences est une démarche volontaire, personne ne peut y être contraint.

Les informations demandées au bénéficiaire ont toujours un rapport direct avec l'objet du bilan.

Les conseillers sont tenus au secret professionnel.

L'utilisateur est propriétaire des résultats.

Les résultats figurent dans un compte-rendu détaillé et un document de synthèse.

Le prestataire réalisant les bilans ne doit garder aucune trace nominative des documents ayant servi à les réaliser.

Ils sont détruits ou anonymés 3 mois après la remise du document de synthèse (sauf si l'utilisateur demande qu'ils soient conservés un an).

Les résultats ne peuvent être transmis à un tiers qu'avec le consentement de l'utilisateur.

Objectifs

Inventorier et analyser vos compétences, identifier vos motivations et intérêts, s'informer sur les métiers et le marché de l'emploi pour définir ou vérifier un projet professionnel, en étudier la pertinence et la faisabilité et fixer un plan d'action.

Durée 24 h réparties en 8 RdV sur 6 semaines

Le rôle du consultant

Vous présenter la prestation : objectifs, outils, moyens, méthodes, contribution attendue, durée, planning, ...

Vérifier le caractère volontaire de votre adhésion à la démarche

Identifier vos compétences et motivations

Orienter et faciliter vos recherches

Vous accompagner dans vos démarches

Définir, en concertation avec vous, un parcours menant à un emploi satisfaisant

Vous remettre le document de synthèse à l'issue de la prestation

La contribution du bénéficiaire

Bien qu'il sera tenu compte des impératifs de chacun, le Bilan de Compétences nécessite une **implication** conséquente et une entière **disponibilité** sur les RdV programmés

Le bénéficiaire s'engage :

- ⇒ à suivre avec **assiduité** les séances programmées et à prévenir le plus tôt possible le consultant en cas d'empêchement
- ⇒ à **s'investir pleinement** dans la réalisation des démarches définies en concertation avec le consultant

Bilan de Compétences



Siège : 55, rue du Centre
Le Touquet 62170 ECUIRES

Antennes : ✓ 59273 FRETIN
✓ 59121 PROUVY
✓ 62300 LENS
✓ 59260 LEZENNES

☎ +33(0)9.67.49.45.39

✉ c.lefort@jobbing-partner.com

Clémentine LEFORT ☎ 06 03 21 47 32

Didier GUION ☎ 06 425 00 422

🌐 www.jobbing-partner.com

Associer **compétences** et **motivation** permet d'être **efficace**.

Le **projet**, moteur de la **motivation**, en est l'indicateur le plus visible.

L'**étude des compétences** et la **définition d'un projet professionnel** est donc une démarche essentielle, préalable à tout acte de candidature.

Le **Bilan de Compétences** est conçu pour vous accompagner dans cette démarche.

Objectifs du Bilan

Elaborer ou vérifier un projet professionnel

Vérifier un projet de formation

Préparer une reconversion

Prendre conscience de ses atouts et de son potentiel

Déroulement en 3 phases

➤ Accueil

Informations sur le bilan, la méthodologie

Analyse de vos besoins

Confirmation de votre engagement

➤ Investigation

Connaissance de soi

Etude des compétences,
des capacités d'évolution, des
motivations et intérêts professionnels
Personnalité.

L'environnement socio-professionnel

Informations sur les métiers, fonctions,
secteurs d'activités, entreprises,
le marché du travail

Projet professionnel

Etude des pistes d'orientation :
contenus, conditions d'exercice,
Logiques d'accès, évolutions professionnelles.
Informations sur les formations, la VAE
Méthodologie projet (si nécessaire)

➤ Conclusion

« Vers la réalisation d'un projet professionnel »

Détermination du projet d'évolution
Vérification de la faisabilité du projet
Détermination des étapes de la mise en œuvre
Plans d'action à court, moyen et long terme
Remise au bénéficiaire d'un document
de synthèse confidentiel

